



Colomiers, le 12 août 2024

M. Gérard DARMANIN

Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau
75 008 Paris

Objet : Réponse à votre courrier du 22 juillet aux agents et agentes du Ministère de l'intérieur

Monsieur le Ministre,

Votre courrier adressé à l'ensemble des agents et agentes du Ministère de l'intérieur, daté du 22 juillet 2024, soit 6 jours après la démission du gouvernement dont vous étiez membre, a retenu toute l'attention de l'Union des syndicats CGT Intérieur.

Ce message, que vous pensiez certainement de motivation des troupes en créant une proximité avec les agentes et agents par votre style direct et manuscrit, n'est pourtant pas convaincant.

Certes, vous soulignez fort justement la grande disponibilité et le dévouement des agents et agentes, que nous rappelons régulièrement à leurs hiérarchies. Et il en faut, du dévouement et du sens du service public pour rester dans notre administration et assurer nos missions dans des conditions bien dégradées : manque de personnels, augmentation des missions, stagnation du point d'indice, travail gratuit par l'écrtage de milliers d'heures, précarisation des emplois, tassement des grilles ...et dernièrement organisation des élections législatives anticipées dans un délai très contraint, en période de congés estivaux et de préparation des Jeux olympiques et Paralympiques (JOP). Les agents et agentes volontaires pour les équipes opérationnelles de reconnaissance (EOR) ne bénéficieront pas de la prime JOP à ce titre : leur rémunération s'élève à 130 euros (par période de cinq heures) que ce soit en semaine ou que ce soit le week-end. Ces personnels ont pourtant montré leur dévouement en étant impliqués pour certains même le week-end. Malgré cela, et comme toujours, les agents et agentes publics ont été à la hauteur de leurs missions, sans réelle reconnaissance.

Sauf à penser que la reconnaissance face à cette situation bien sombre, est l'annonce de coupes budgétaires subies cette année et celles à venir, comme indiqué dans le message de Didier Martin de fin juillet ; elles ont des répercussions pour l'ensemble des conditions de travail des personnels : gel des recrutements, réduction des effectifs et des moyens.... A ce titre, l'Union des syndicats CGT Intérieur est plus qu'inquiète.

Pourtant, votre courrier se termine par l'expression de votre profonde considération envers les agents et agentes. Mais est-ce les considérer que de geler le point d'indice en 2024, malgré plus d'une décennie de stagnation de la valeur du point, et l'inflation que nous subissons ? Les légères augmentations accordées en début d'année de seulement 5 points d'indice n'ont servi qu'à rattraper le SMIC qui, lui, bénéficie d'une réévaluation automatique liée à l'inflation (revalorisé de 1,13%), contrairement au point d'indice. Depuis plus de 20 ans, notre « reste à vivre » n'a fait que baisser. Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2000, il ne serait pas à 4,92 €, mais à 6,36 €. Les pertes de « pouvoir d'achat » des agents et agentes, fonctionnaires et non titulaires, sont conséquentes. L'urgence salariale impose aujourd'hui une revalorisation significative et immédiate de la valeur du point, son indexation sur l'inflation, la reconstruction des grilles indiciaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur, l'année 2024 ne saurait être une année blanche. C'est cela, apporter de la considération aux agents et agentes. Mais c'est aussi abandonner l'idée du projet de loi Fonction publique que portait votre gouvernement, avec la rémunération et l'avancement au mérite constitutifs de discriminations et d'inégalités et celle de la casse du statut de la Fonction publique à travers notamment la disparition des catégories.

Votre courrier appelle également des remarques plus politiques de notre part.

Tout d'abord, vous interpellez les agents et agentes à travers une répétition de « je compte sur vous » afin de les responsabiliser sur leurs missions, mais aussi pour « présenter le plus beau visage de la France : bienveillant, amical, professionnel ». Sachez que c'est ce que nos collègues essaient de présenter au quotidien aux usagers, malgré les manques de personnels, la fermeture de nombreux guichets d'accueil du public, la mise en place de procédures et d'applications compliquées et qui dysfonctionnent comme l'ANEF, rejetant dans une grande précarité de nombreux étrangers qui attendent le renouvellement de leur titre de séjour, risquant de perdre leur emploi, leur logement, le droit de vivre en France. Mais eux ne sont pas des touristes. Votre loi immigration durcit les conditions d'accès au séjour ou à l'asile et complique l'instruction des dossiers. L'Union des syndicats CGT Intérieur estime que cette loi, ainsi que la dizaine de décrets d'application parus début juillet, ne montrent pas le plus beau visage de la France aux étrangers qui souhaitent pourtant y vivre et y travailler, voire accéder à la nationalité française.

Ensuite, concernant spécifiquement les JOP, vous indiquez que ces quatre années de préparation « nous permettront de réussir ce que personne n'a jamais réussi ». L'Union des syndicats CGT Intérieur tient à rappeler toutefois les conditions de cette réussite : la mise à l'écart des habitants et habitantes et des travailleurs et travailleuses, vidant Paris grâce au télétravail et en conséquence des conditions de transport très compliquées ; le déplacement des personnes à la rue dans le reste de la France et de la suppression des places parisiennes en hébergement d'urgence ; les expropriations des jardins ouvriers d'Aubervilliers pour construire une piscine ; les dépenses de milliards d'euros d'argent public (coût total estimé à 11,8 milliards d'euros) ; la mise en place à grande échelle de la vidéosurveillance algorithmique ; des chantiers de construction ayant occasionné plusieurs accidents du travail graves voire mortels dont ont été victimes entre autres des travailleurs étrangers.

Par ailleurs, l'Union des syndicats CGT Intérieur trouve inappropriée l'utilisation d'une phrase dans votre courrier : « je compte sur vous comme chaque français fier d'être patriote ». Nous venons de passer une période électorale très difficile avec de grandes tensions et clivages apparus dans notre société en raison de la montée des idées d'extrême droite. Outre le fait que le terme de patriote fait aujourd'hui clairement référence à un parti politique d'extrême droite qui porte ce nom, cette phrase sous-entend qu'il faut être patriote (donc une personne qui aime sa patrie) et en être fier.e, pour compter sur les agents et agentes publics pour assurer la sécurisation des JOP. Les citoyens et citoyennes français ne sont sans doute pas tous et toutes patriotes ni fier.es de l'être et c'est leur droit également. L'Union des syndicats CGT Intérieur regrette donc profondément l'utilisation de cette phrase, aux relents extrémistes, ce qui ne peut qu'exacerber certaines dérives ou comportements de division parmi nos collègues ou les usager.es.

Pour terminer, l'Union des syndicats CGT Intérieur tient à rajouter à la liste des agents et agentes « *policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, démineurs, agents de préfecture, services de renseignement, policiers municipaux. et agents de sécurité privée* » cités pour leur implication particulière en cette période, les agents et agentes des SGAMI qui assurent les fonctions supports de vos services, qui sont également fortement sollicités cet été et sans lesquels les services de police ou de gendarmerie ne pourraient fonctionner.

L'Union des syndicats CGT Intérieur tenait à vous exprimer ces réflexions suscitées par votre courrier et reste en attente de mesures concrètes en faveur des personnels.

L'Union des syndicats CGT Intérieur vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ses salutations républicaines.

Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur
Karine TARTAS
secrétaire générale adjointe

